

Maîtres VAN BAEL R. & GIELEN C
Notaires associés
Graanmarkt, 1
3700 TONGEREN

Service de l'urbanisme
Agent traitant : Da Ronch Stéphanie
Mail : stephanie.daronch@oreye.be

Maîtres,

En réponse à votre demande, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D. IV. 99 du Code de Développement territorial.

Vos réf. :	2260468/NB
Nos réf. :	U/Div/L260511-39
Date de réception de la demande :	11 mai 2026
Propriétaire(s)	Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van Tongeren-Borgloon
Adresse	ET FLOX
Références cadastrales	4 ^{ème} division sect. A n°254D
Situation au Plan de secteur de Huy-Waremme adopté par A.R. du 20.11.81 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s)	Zone agricole.
Guide régional d'urbanisme	Oui (Enseignes + accès PMR)
Plans et Schémas Schéma de développement pluricommunal, schéma communal, guide communal d'urbanisme	Schéma de développement Huy-Waremme. Charte d'urbanisme communale.
Zone d'aléa d'inondation sur la carte d'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau. Sous-bassin hydrographique « Meuse aval ». Approuvé le 19.12.2013 + Données ERRUISSOL	Parcelle traversée par un axe de ruissellement et située à moins de 20 m d'un second axe de ruissellement.
Droit de préemption - expropriation	/
Patrimoine Bien repris à l'inventaire, classé, inscrit sur une liste de sauvegarde, zonage archéologique, réserve naturelle, Natura 2000	/
Epuration des eaux - PASH plan d'assainissement. Sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval. Approuvé le 4.05.2006	Hors PASH.
Accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux	Non.

Gestion des sols Bien inscrit dans la banque de données au sens de l'article 10 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols		/
Risques géotechniques Présence de carrières souterraines...		/
A fait l'objet d'un (de)	Permis d'urbanisme Délivré après le 1.01.1977	/
	Permis de lotir/d'urbanisation Délivré après le 1.01.1977	/
	Certificat(s) d'urbanisme De moins de deux ans	/
Infractions urbanistiques		/
Divers (situé à proximité d'une canalisation FLUXYS...)		/

Pour votre parfaite information, le site internet de l'asbl CICC (Contact fédéral Informations Câbles et Conduites asbl - www.klim-cicc.be) met à votre disposition des informations précises sur les câbles et conduites répertoriés sur le sol de la Région wallonne.

Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans la stricte limite des données dont nous disposons. De ce fait, nous ne pourrions être tenus pour responsable de l'absence ou du caractère incomplet de toute information dont nous n'avons pas la gestion directe.

En vertu du règlement taxe sur le traitement des dossiers d'urbanisme et de permis d'environnement voté par le Conseil communal en date du 24 octobre 2025, les renseignements urbanistiques sont payants.

Nous vous prions donc de bien vouloir verser la somme de **vingt euros** sur le compte **BE71.0910.0044.0569** de la commune d'Oreye. Merci de mentionner en communication la référence : **L260511-39**.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Maîtres, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège,
La Directrice générale ff,
B. MONFORT

Le Bourgmestre,
J-M. DAERDEN



